
CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: anglais

Troisième session

Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO

Déclaration de M. Siasavath Savengsuksa
Vice-Ministre, Ministère du commerce et du tourisme
(*En qualité d'observateur*)

Le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, M. Mike Moore, a fait observer à plusieurs reprises depuis sa nomination que les pays les moins avancés ne profitent pas pleinement des avantages du système mondial de commerce ouvert. La République démocratique populaire lao se considère comme faisant partie de ces économies. Le revenu par habitant en RDP lao est de 350 dollars EU. Les trois quarts de sa population exercent une activité de subsistance en milieu rural. L'infrastructure est insuffisante, les ressources humaines qualifiées sont rares.

La RDP lao adhère aux appels que d'autres ont lancés pour que ce cycle de négociations réponde aux besoins des pays en développement. Il faut pour cela que les engagements pris lors du Cycle d'Uruguay soient pleinement mis en œuvre et que le présent cycle se concentre sur les problèmes essentiels. Les questions étrangères au commerce, telles que les normes du travail et de l'environnement, devraient être réglées au sein des institutions internationales compétentes, et non à l'OMC. Les dispositions relatives à l'élargissement de l'accès aux marchés mondiaux des produits des économies en développement sont à elles seules ce que l'OMC peut faire de plus important pour contribuer à améliorer les niveaux de vie des populations du monde en développement.

La RDP lao a demandé à rejoindre l'Organisation mondiale du commerce afin de pouvoir s'intégrer pleinement dans le système commercial mondial. Le gouvernement de la RDP lao considère que l'adhésion à l'OMC est une étape nécessaire dans le processus de modernisation de son économie. La stratégie du gouvernement est d'inscrire la croissance et la prospérité du pays dans une économie de marché.

L'objectif de la RDP lao est d'achever son accession à temps pour participer à la prochaine phase du cycle multilatéral de négociations commerciales que les gouvernements sont venus lancer ici à Seattle. Nous pensons que, durant ce cycle de négociations, des changements seront apportés au commerce mondial, qui seront très importants pour la RDP lao.

La RDP lao s'attend à ce que son accession à l'OMC lui assure un avantage économique. Elle pense que l'adoption des règles et obligations de l'OMC aura pour effet d'accroître la productivité du secteur privé, de relever les niveaux des investissements étrangers et d'améliorer le fonctionnement des mécanismes du marché.

La RDP lao escompte aussi des avantages commerciaux concrets de son adhésion. Elle apprécie le droit à la non discrimination que confère la qualité de Membre de l'OMC. La RDP lao n'étant pas Membre de l'OMC, elle n'a pas droit au traitement non discriminatoire de ses exportations de la part d'autres pays.

Compte tenu de la nature de ses exportations, son adhésion à l'OMC peut lui ouvrir les portes des marchés étrangers. Les vêtements sont pour la RDP lao un important secteur d'exportation. La capacité d'exportation de nos fabricants de vêtements est entravée par les obstacles commerciaux existant sur les principaux marchés d'importation. La RDP lao est consciente que, à long terme, la libéralisation des marchés mondiaux des vêtements dans le cadre de l'OMC améliorera les possibilités d'exportation.

L'agriculture est aussi un important secteur d'exportation pour la RDP lao. De nombreux obstacles s'opposent à ses exportations de produits agricoles. Comme pour les vêtements, la RDP lao est consciente que la libéralisation opérée dans le cadre de l'OMC créera de meilleures possibilités d'exportation.

La RDP lao est d'autre part un pays enclavé. La liberté de transit au travers de pays tiers est vitale pour son commerce. Le droit à la liberté de transit que prévoient les règles de l'OMC aura une très grande importance pour la RDP lao.

Nous savons que pour accéder à l'OMC nous devons aligner nos législations et nos pratiques sur les règles de l'OMC et adopter quelques nouvelles lois. Nous devons éliminer les obstacles non tarifaires, réformer le régime des licences d'importation, les tarifs consolidés, et adopter de nouvelles législations en matière de propriété intellectuelle et de services.

C'est là une lourde tâche. L'accession à l'OMC mettra à l'épreuve la capacité des institutions de la RDP lao et leurs compétences. La RDP lao a reçu le soutien d'un certain nombre de pays et d'organisations pour préparer son accession. Je voudrais aujourd'hui exprimer notre reconnaissance officielle pour ce soutien.

De son côté, le gouvernement de la RDP lao s'engage à prendre les mesures nécessaires pour accéder à l'OMC. La RDP lao est déjà à mi-parcours d'un examen approfondi de ses lois et décrets. Nous pouvons, dans le cadre de cet examen, incorporer les changements nécessaires pour satisfaire aux prescriptions de l'OMC.

Le gouvernement de la RDP lao s'est engagé à inscrire la croissance et la prospérité du pays dans le contexte d'une économie de marché. Nous savons, je le répète, que la qualité de Membre de l'OMC sera un plus dans la réalisation de cet objectif. Nous sommes un PMA et nous demandons donc juste une chose aux Membres de l'OMC tandis que nous progressons dans la procédure d'accession. Nous leur demandons respectueusement de tenir compte des très réelles contraintes que nos ressources humaines limitées font peser sur notre possibilité de mettre en place et de faire fonctionner des arrangements administratifs complexes.

Je voudrais pour conclure exhorter les Membres de l'OMC à faire preuve de la souplesse nécessaire pour que le lancement de ce cycle de négociations commerciales soit une réussite. L'ouverture des marchés mondiaux aux exportations des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, qui peut être réalisée durant ce cycle apporterait un soutien très précieux aux efforts que nous faisons pour améliorer les niveaux de vie de nos populations.
